

Table des matières

1.	UNE GESTION FINANCIÈRE EXEMPLAIRE ET UNE FISCALITÉ BASSE	3
2.	LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4
	➤ Parcs d'activités économiques Nord et Sud	4
	➤ L'entrepreneuriat durable	4
3.	LE COMMERCE.....	6
4.	LE CADRE DE VIE	8
	➤ Travaux	8
	➤ Propreté.....	8
	➤ Lutte contre les inondations.....	8
5.	L'ENVIRONNEMENT	11
6.	L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12
7.	LA SECURITE.....	14
8.	LA MOBILITE	16
9.	LA PETITE ENFANCE	18
10.	LE LIEN SOCIAL.....	20
	➤ La solidarité	20
	➤ L'attention aux personnes en situation de handicap	21
	➤ Le logement.....	21
	➤ Le « vivre ensemble »	22
	➤ Les initiatives de transition.....	23
11.	LES JEUNES	24
12.	LES SENIORS.....	25
13.	L'ENSEIGNEMENT	26
14.	LE SPORT	28
15.	LA CULTURE	29
16.	LES FESTIVITES	31
17.	LE TOURISME	32
18.	UNE ADMINISTRATION DE QUALITE AU SERVICE DE SES CITOYENS ET DE SES ENTREPRISES..	33
19.	LA REGIE COMMUNALE AUTONOME DE WAVRE (RCA).....	35
20.	LE RESEAU D'ENERGIES DE WAVRE (REW)	35
	➤ Gestion dynamique de l'éclairage public	35

LB La liste du Bourgmestre

➤ Unités de Cogénération.....	35
➤ Gestion active de la charge - GAC	36
➤ Fibre optique	36
21. LA CITOYENNETE	37
➤ La participation citoyenne.....	37
➤ L'information.....	37
➤ Jeunesse et Démocratie	38
➤ Le Devoir de Mémoire.....	38
➤ La Coopération au Développement	39
➤ Wavre, Ville hospitalière	39

LB 2018

1. UNE GESTION FINANCIÈRE EXEMPLAIRE ET UNE FISCALITÉ BASSE

Notre ville est, depuis de nombreuses années, reconnue pour sa bonne santé financière et sa gestion rigoureuse des deniers publics. Chaque année, nous présentons un budget en équilibre tout en maintenant un rythme d'investissements soutenu (plus de 27 millions d'euros en 2018).

Les dépenses sont totalement maîtrisées. Un exemple ? Les dépenses de fonctionnement représentent une moyenne annuelle de 208€ par habitant alors que pour les communes de notre catégorie, elles s'élèvent à 262€. De plus, dans un souci de **bonne gouvernance**, aucun frais de représentation n'est accordé aux membres du Collège communal.

Les plus fragilisés ne sont pas oubliés : la dotation annuelle au CPAS s'élève à plus de 5 millions d'euros, ce qui représente 147€ par habitant alors que la moyenne provinciale n'est que de 122€ par habitant.

Notre taux d'endettement est extrêmement faible : 9€ par habitant contre 212€ pour les communes comparables à Wavre.

La fiscalité de notre ville se situe parmi les plus basses de Wallonie voire de Belgique. Les taux des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier sont largement inférieurs à ceux pratiqués ailleurs : chaque ménage wavrien a ainsi payé plusieurs centaines d'euros en moins que si l'on appliquait à Wavre les taux d'impôts moyens wallons.

Cette bonne santé financière ne doit cependant pas occulter les enjeux de la prochaine mandature : le financement de la piscine, la mise en œuvre du plan communal de mobilité, la transition numérique et énergétique, l'embellissement et la redynamisation urbaine, la sécurité (zones de police et de secours), les investissements essentiels pour l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble de notre territoire, notamment en matière de voiries, la prise en charge du financement des pensions statutaires, la dépollution du site de Basse-Wavre, le risque de perte des dividendes « électricité » suite à la fusion des gestionnaires de réseaux de distribution souhaitée par le gouvernement wallon, etc.

Les défis ne manquent pas !

Grâce à des outils de gestion financière optimisés, nous mettons tout en œuvre pour assurer une gestion transparente et rigoureuse.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Poursuivre notre programme d'investissement
- Refuser les dépenses somptuaires et les frais de représentation
- Ne pas mettre en œuvre une fiscalité anti-économique (refus des taxes sur les bureaux, le personnel occupé, les ordinateurs, les enseignes...)
- Conserver les impôts communaux parmi les plus bas de Wallonie

2. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Il n'est pas de territoire attractif et dynamique sans une économie forte. C'est pourquoi nous veillons au maintien d'un contexte favorable aux entrepreneurs, pourvoyeurs d'emplois.

➤ Parcs d'activités économiques Nord et Sud

Nos deux parcs d'activités économiques sont particulièrement attractifs pour les investisseurs en raison de leur localisation aux portes de Bruxelles.

- Le zoning nord est ainsi le parc le plus important du Brabant wallon en termes d'emplois et d'entreprises : 11.400 emplois pour 343 entreprises (soit 2.900 de plus qu'en 2012). Les investissements conséquents prévus par la Région wallonne dans le cadre du programme des « Routes pour l'emploi » visent à améliorer les conditions d'accès à ce pôle économique, notamment par l'autoroute E411. C'est une condition essentielle au développement raisonné de ce parc d'activités. Quelques dizaines d'hectares sont encore disponibles pour accueillir des entreprises et des PME de préférence actives dans les domaines de services innovants et non polluants.
- Le parc d'activités économiques Sud fait actuellement l'objet d'une révision du plan communal d'aménagement (PCAR). Son reclassement en zone d'activités économiques mixtes répond à la réalité du terrain puisque ce zoning a connu une importante transformation de sa vocation industrielle vers le secteur tertiaire. Ce PCAR a pour objectif d'encadrer strictement les nouvelles implantations. Il permettra également de développer une voie sécurisée le long du chemin de fer, réservée à la mobilité douce et qui, à terme, pourra relier les centres de Limal et de Wavre.

➤ L'entrepreneuriat durable

Nous sommes aujourd'hui à un tournant en matière sociétale et économique. Nous voulons du sens. L'économie durable, loin d'être incompatible avec l'emploi, la rentabilité et la croissance, arrive sur le devant de la scène et c'est avec plaisir que nous verrions se développer ce type d'entreprises sur notre territoire.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Avoir l'ambition de positionner Wavre comme pôle économique voire même comme technopôle
- Poursuivre le développement du parc d'activités économiques Nord en favorisant l'installation de PME et de sociétés créatrices d'emplois
- Mettre en place une pépinière d'entreprises
- Développer l'économie circulaire (« les déchets de l'un sont la matière première de l'autre »)
- Encourager l'implantation d'entreprises relevant de l'économie durable
- Favoriser la création d'espaces de coworking
- Créer un centre de formations spécifiques aux besoins des entreprises wavriennes, proposant des mises à niveau dernière génération (tablettes, cours en ligne...)
- Soutenir les entreprises par l'absence de taxes anti-économiques
- Créer au sein de l'administration communale un guichet spécial vis-à-vis des potentiels investisseurs et des entreprises
- Améliorer l'accessibilité du zoning nord (transports en commun en discussion avec la SRWT, le TEC, De Lijn, contournement par des voies, mobilité douce via des pistes cyclables ...)
- Etudier la possibilité de mettre en place un système de navettes pour favoriser les échanges entre les parcs d'activités économiques et le centre-ville
- Finaliser la réhabilitation de la zone polluée par le pipeline de l'OTAN (2019)
- Favoriser les échanges entre les entreprises par des événements économiques (Macas d'Or, networking ...)
- Finaliser la révision du plan communal d'aménagement (PCAR) du parc d'activités économiques Sud
- Poursuivre l'équipement des zonings (signalétique, pose de fibre optique...)

3. LE COMMERCE

Wavre, jadis pôle commercial historique, se trouve confrontée aujourd'hui à des problématiques largement partagées par d'autres villes belges ou européennes en matière de perte de dynamisme commercial et de désertification du centre-ville. Ces problèmes ne sont pas propres à notre ville. Les causes en sont multiples : concurrence de l'e-commerce, développement de pôles commerciaux voisins, modification des comportements d'achat, volatilité de la clientèle...

Afin de lutter contre cette dévitalisation commerciale, et convaincus de son potentiel, en collaboration avec des experts extérieurs, nous avons décidé de travailler sur l'attractivité de notre ville et mis en œuvre un programme urbanistique ambitieux visant le renforcement de la convivialité du centre-ville par la requalification des espaces publics afin de réveiller le charme de Wavre et de la positionner comme une ville incitant à la flânerie et à un shopping-balade agréable et sécurisant.

En outre,

- afin de soutenir nos commerçants, nous menons, depuis plusieurs années, une politique destinée à leur offrir un terreau favorable : absence de taxes anti-économiques, absence de taxes sur les enseignes, fiscalité basse...
- en 2015, nous avons doté la Ville d'un Schéma de Développement commercial,
- nous avons engagé une responsable du développement commercial afin d'assurer le lien avec les commerçants, les propriétaires des cellules vides, les enseignes, les promoteurs, et d'informer les porteurs de projets dans leurs démarches administratives afin de faciliter leur implantation
- depuis plusieurs années, nous organisons des formations gratuites pour les commerçants (étalages, éclairages, néerlandais, présence sur Facebook mais surtout... formations au numérique et à l'e-commerce).
- les multiples événements festifs et les opérations de gratuité des parkings que nous initions visent à drainer des clients potentiels pour nos commerces.
- un article budgétaire spécifique conséquent est consacré dans le budget communal à la promotion du commerce et des entreprises wavriennes (357.000 euros pour 2018).

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Développer l'attractivité du centre-ville par la concrétisation des différents projets urbanistiques initiés : embellissement du centre ancien, aménagement du parking des Carabiniers, promenade...
- Développer les espaces partagés au centre-ville
- Veiller scrupuleusement au phasage des travaux afin de limiter au maximum les nuisances et l'impact sur le commerce
- Accompagner et soutenir les commerçants durant la période délicate des travaux
- Promouvoir en permanence le commerce wavrien, entre autres au moyen d'événements de qualité et de marketing ciblé, en vue d'attirer les clients potentiels (Journée du Client, Macas d'Or, l'Art du Commerce, Vitrites en Scène...)
- Encourager la spécialisation de l'offre commerciale au centre-ville

- Plaider pour l'élargissement des heures d'ouverture des commerces notamment en soirée et certains dimanches
- Mettre en œuvre une politique de stationnement dynamique et innovante, tout en garantissant un prix attractif
- Densifier l'habitat en centre-ville
- Inciter les propriétaires à réhabiliter les bâtiments et à rénover les façades
- Rendre le centre-ville plus attractif pour le personnel des entreprises des zonings (afterworks, events...)
- Redynamiser l'activité du centre en y facilitant l'accès via des navettes inter-quartiers et entre le centre et les zonings
- Créer une plateforme Job étudiants /commerces
- Implanter des kiosques interactifs en centre-ville pour favoriser l'attrait des habitants et des touristes
- Développer l'installation de casiers électroniques afin de réduire le trafic en centre-ville et augmenter le confort via un nouveau type de livraison
- Poursuivre la collaboration avec l'Association des Commerçants
- Poursuivre l'organisation de formations gratuites à destination des commerçants (surtout en matière de formation à l'e-commerce, désormais incontournable)
- Poursuivre le fleurissement à Wavre, Limal et Bierges
- Mettre en œuvre l'harmonisation du mobilier urbain et des enseignes commerçantes
- Inciter les propriétaires de cellules commerciales vides à accepter l'exploitation des vitrines vides afin d'y héberger des activités temporaires (artistes locaux, mini-expositions...)
- Encourager la promotion des producteurs locaux et la valorisation des circuits courts
- Poursuivre la redynamisation de nos marchés

4. LE CADRE DE VIE

➤ Travaux

De multiples travaux ont été réalisés durant cette mandature en matière d'égouttage, de trottoirs, de sécurisation, d'aménagements divers. Soit 30 millions d'euros pour les grands investissements de voiries et 13 millions pour les travaux d'égouttage.

Citons par exemple la réfection de 20 kms de trottoirs (Village Expo, quartier de l'Orangerie, et même ceux des chaussées de Louvain et de Bruxelles pourtant voiries régionales), la réfection de 15 kms de voiries en ce compris le chantier colossal de la rue Joséphine Rauscent, route de Rixensart, avenue de Mérode et rue de l'Etoile, les aménagements de sécurité dans le quartier du cimetière de Wavre, l'égouttage du Bois du Manil, la rénovation des voiries de Stadt, la sécurisation de la rue du Tilleul.

En termes de patrimoine, nous avons procédé à divers travaux dans des lieux de culte : travaux de toiture au temple protestant et à Saint Joseph au presbytère, chaudière à la Basilique ND de Basse-Wavre, électricité à Saint Jean Baptiste, Saint Martin, Notre-Dame, Saints Pierre et Marcellin, horloge à la Basilique, arches à Saint Joseph.

➤ Propreté

La propreté est un combat quotidien et constitue un élément clé de la qualité de vie d'une ville. Plus de 1.820.000 euros et 25 agents communaux sont affectés chaque année à Wavre à la gestion de la propreté publique et à l'entretien des espaces verts. Ajoutons également ces dernières années l'installation de 43 bulles à verres enterrées, de 450 poubelles publiques, de distributeurs de sacs à déjections canines, l'ouverture de deux sites de compostage collectif, sans oublier différentes campagnes de sensibilisation. L'investissement est conséquent mais nous mesurons que, dans ce domaine, cela n'est jamais suffisant. A l'instar de bon nombre d'autres villes, nous sommes en effet confrontés à de nombreux dépôts sauvages et à de multiples actes d'incivilités. Il est indispensable que chaque citoyen prenne sa part de responsabilité en la matière. Ce n'est qu'ensemble, au travers d'un réel partenariat, que nous parviendrons à améliorer la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous.

➤ Lutte contre les inondations

En matière de lutte contre les inondations, il va de soi que cette problématique ne peut être menée à la seule échelle wavrienne. Des contacts permanents ont donc été établis avec les communes également impactées du bassin de la Dyle (gérée par la Région wallonne).

En collaboration avec la Province et l'UCL, Wavre a participé à la réalisation d'une cartographie des retenues d'eau sur le bassin de la Dyle ; avec le soutien de la cellule GISER (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement) de la Région wallonne, notre ville s'implique dans la réalisation d'ouvrages luttant contre les inondations par ruissellement pour réduire les risques de coulées de boue en zone agricole et nous participons également à un groupe de travail inter-communes sur cette thématique avec Court-St-Etienne, Genappe, Ottignies-LLN, Grez-Doiceau. Au niveau communal, nous procédons à la

surveillance du niveau de la Dyle et, de manière régulière, à des opérations de nettoyage de ses berges et de son lit, à la création, l'entretien et l'optimalisation de notre réseau d'égouttage. Nous avons construit des bassins d'orage et externalisé l'entretien des 9.000 avaloirs présents sur notre territoire de Wavre à raison de 2 passages par an. Outre certaines impositions urbanistiques, nous avons procédé à la vérification via experts extérieurs de la conception du réseau d'égouttage dans certains quartiers particulièrement touchés.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

En matière de travaux publics :

- Assurer la remise en état rapide des voiries ayant servi aux divers détournements
- Poursuivre les travaux de rénovation des quartiers. Nous souhaitons rénover **notamment** : les voiries du quartier de Stadt, l'avenue des Mésanges, l'avenue des Bouvreuils, la rue des Combattants, la rue Elie Legrève, la rue René Jurdant, le chemin des Iris, la rue du Moulin à Vent, l'avenue Philibert Marschouw, le bas de la rue Joséphine Rauscent
- Assurer les travaux d'embellissement et de fleurissement des entrées de Ville
- Poursuivre la réfection des trottoirs
- Développer la mobilité douce via la création de pistes cyclables, cyclo-piétonnes et de chemins réservés, en prenant systématiquement en compte la mobilité douce et les PMR dans les aménagements et les rénovations de voiries.
- Réaliser les égouts manquants et poursuivre bien évidemment l'entretien régulier du réseau existant.
- Poursuivre les actions menées en matière de lutte contre les inondations.

En matière de propreté :

- Renforcer la propreté de la Ville, en mettant en œuvre un nouveau plan de gestion des déchets (privés et publics)
- Durcir la politique en matière de poursuite des incivilités (déjections canines, mégots...).
- Poursuivre les campagnes de sensibilisation et notamment l'opération « Quartiers propres »
- Intensifier la sensibilisation des élèves au respect de la nature et de la propreté par des campagnes d'information dans les écoles
- Placer des poubelles publiques sélectives
- Poursuivre l'enfouissement des bulles à verre
- Imposer systématiquement dans les nouveaux lotissements l'installation de conteneurs enterrés pour les ordures
- Poursuivre l'externalisation de l'entretien des avaloirs tout en maintenant une équipe en interne pour répondre aux demandes ponctuelles d'intervention des habitants

- Reconduire les campagnes d'effarouchement du pigeon en centre-ville
- Poursuivre la pose de pics anti-pigeons sur les maisons de commerces du centre-ville
- Créer des toilettes publiques dans le centre de Wavre

En matière de bâtiments :

- Construire un nouveau dépôt communal et déménager le service des Travaux
- Rénover l'école des Beaux-Arts et le bâtiment de la rue Lambert Fortune
- Assurer l'inventaire énergétique des bâtiments communaux
- Poursuivre la rénovation des bâtiments scolaires

En matière de patrimoine :

- Créer au sein de l'administration communale une cellule spécifique dédiée à la gestion de notre patrimoine bâti
- Amorcer les travaux de restauration de bâtiments emblématiques tels que l'Hôtel de Ville, les églises St Jean-Baptiste et Notre-Dame, le château de l'Ermitage et l'ancienne propriété du Vicariat récemment acquise par la Ville, ainsi que du Carillon
- Finaliser la restauration de la chapelle de Grimohaye
- Entretien régulièrement les autres lieux de cultes et soutenir les activités de la maison de la Laïcité

En matière d'éclairage public :

- Comme tous les gestionnaires de réseau de distribution d'électricité en Wallonie, le Réseau d'Energies de Wavre (REW) procédera au remplacement des quelque 4.800 luminaires publics. Ces futurs luminaires recourront aux nouvelles technologies tels que l'éclairage intelligent ou le LED.
- Cette mesure n'entraînera pas d'augmentation des tarifs de distribution et permettra, après amortissement, de réaliser d'importantes économies au niveau de la facture d'éclairage. Cette mesure a aussi pour objectif de participer significativement aux efforts de réduction des émissions de CO₂.
- Wavre a été pionnière dans l'installation de l'éclairage intelligent dont l'intensité varie suivant le type d'utilisateurs de la voirie. Aujourd'hui, ce sont plus de 500 appareils de ce type qui sont installés. Le REW procède également à l'étude d'un Plan lumière sur l'ensemble de notre territoire afin de renforcer la sécurité dans les quartiers en leur donnant une identité lumineuse adéquate. L'esthétisme et la mise en valeur de notre patrimoine bâti seront évidemment intégrés dans ce programme.

5. L'ENVIRONNEMENT

L'environnement, défi majeur à relever par tous, vise à l'amélioration du cadre de vie des Wavriens. Différentes actions ont été menées en faveur de la biodiversité, du nettoyage des rivières, de la gestion des déchets, du bien-être animal, du fleurissement, de la lutte contre les nuisibles, des actions engagées en faveur des butineurs et du déplacement en mode doux.

Des dispositifs d'étude de la qualité de l'air vont être incessamment placés afin de mesurer les particules fines.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Nous engager dans une politique locale Energie Climat (Plan POLLEC et Plan Air Climat Energie 2030 de la Région wallonne)
- Etablir un diagnostic énergétique des bâtiments communaux
- Poursuivre l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux (centres sportifs, écoles, locaux administratifs...) lors de chaque rénovation
- Développer le recours aux nouvelles technologies (isolation, panneaux solaires, photovoltaïques, géothermie...) ainsi que le développement du principe de récupération des eaux pluviales
- Plaider auprès de la Région wallonne pour l'installation de panneaux anti-bruit le long des routes régionales ou autoroutes (N25 et E411)
- Intégrer le critère du commerce équitable dans les marchés publics
- Poursuivre la collaboration entamée avec une Ressourcerie
- Rénover les voies vertes sur base du recensement et du classement effectué par l'asbl Sentier.be
- Poursuivre la réhabilitation des sentiers pour relier les pôles attractifs
- Continuer les actions initiées en matière d'environnement
- Poursuivre l'organisation de descentes de la Dyle en Kayak avec sensibilisation du public
- Lutter contre les plantes invasives comme la renouée du Japon et la Berce du Caucase
- Susciter la création de nouveaux potagers communautaires y compris dans les écoles
- Encourager les écoles à préférer les fruits locaux et les collations équitables
- Promouvoir la biodiversité dans les écoles
- Renforcer le fleurissement de la Ville, en particulier à Limal et à Bierges et conserver les 4 fleurs obtenues en 2018 au concours des Villes et Villages fleuris
- Participer au Concours européen de l'Entente florale en 2019

6. L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

D'ici 2035, le Brabant wallon comptera 40.000 habitants supplémentaires, rendant nécessaire la construction de 30.000 logements. Wavre devra, comme les autres communes de notre province, prendre part à ce développement.

Le Schéma de Développement communal dont l'élaboration débutera en 2019 aura pour objectif de mettre en place des outils réglementaires clairs et transparents afin de rendre cette croissance foncière harmonieuse et compatible avec un cadre de vie paisible. Ce schéma directeur aura, entre autres priorités, de définir l'avenir du centre de Limal où les projets immobiliers ne manquent pas.

Un volet participatif sera intégré pour chaque projet d'envergure afin d'associer les citoyens dans la co-construction de l'aménagement d'un territoire qu'ils connaissent bien.

Le guide urbanistique et environnemental « Wavre 2030 » commence à sortir ses premiers effets : la construction du Hall culturel polyvalent « La Sucrierie », l'aménagement d'un nouveau parking des Mésanges, la construction de la passerelle, le réaménagement de la Place Henri Berger, la réhabilitation de la Galerie des Carmes en centre administratif, une circulation et un stationnement automobile apaisés sont autant de projets de très grande envergure qui permettront d'offrir à notre centre-ville un nouveau visage plus dynamique et plus attractif. La construction d'un nouveau pôle de commerces, logements et parkings à l'actuel emplacement du Parking des Carabiniers viendra renforcer la dynamique commerciale de Wavre. L'embellissement du centre ancien aura quant à lui pour objectif principal d'améliorer la convivialité des espaces publics tout en préservant leur authenticité.

Ces dossiers de « Wavre in Progress » se concrétiseront bien évidemment dans le cadre d'un phasage pointu et en parfaite concertation avec les commerçants et les habitants.

L'accessibilité au centre-ville par le Boulevard de l'Europe via un cheminement doux, le réaménagement de la Place Bosch et du parking de l'usine électrique feront l'objet de la seconde phase de Wavre 2030 qui sera initiée lors de cette mandature.

Enfin, l'entrée en vigueur du CoDT (Code de développement territorial wallon), la mise en place de procédures nouvelles, l'augmentation des ressources humaines permettent un meilleur traitement des demandes avec la volonté d'offrir à chaque citoyen un service efficient, objectif et de qualité.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Mettre en place un Schéma de Développement communal pour l'ensemble du territoire
- Créer une Commission consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)
- Réaliser la première phase de Wavre 2030 partant du Hall culturel jusqu'au Boulevard de l'Europe
- Concrétiser l'embellissement du centre-ville en le dotant d'une véritable identité urbaine par la création d'espaces de qualité (fontaines, terrasses, espaces verts...)

LB La liste du Bourgmestre

- Réaménager le stationnement : créer du parking souterrain en centre-ville et des parkings de grande capacité aux abords du centre
- Réaffecter le site du parking des Carabiniers en commerces et logements (avec parkings souterrains)
- Embellir les entrées de ville en collaboration avec la Région (chaussée de Louvain, route provinciale...)
- Etendre le centre piétonnier
- Donner la priorité aux modes doux
- Mettre en œuvre la seconde phase de Wavre 2030 incluant le boulevard de l'Europe et la place Bosch.
- Accorder une attention particulière aux logements inoccupés
- Inciter les propriétaires privés à réaffecter les étages vides des commerces en logements

7. LA SECURITE

La Zone de police

Depuis 2011, la criminalité à Wavre a diminué de 24,9% (données communiquées par la police fédérale) et ce n'est pas le fruit du hasard.

La décision que nous avons prise d'accroître depuis 6 ans la dotation communale à la Zone de police (hausse de 17%) constitue une preuve, s'il en est, de l'importance que revêt à nos yeux la problématique de la sécurité qui constitue en effet la première des libertés.

Cet accroissement des moyens permet notamment :

- Un commissariat accessible 24h/24 et 7 jours/7
- Un cadre complet
- Des investissements conséquents mais nécessaires en équipement
- L'accroissement du nombre de caméras de surveillance
- L'installation de caméras ANPR (reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation)
- L'implantation de radars
- Le développement d'une politique de prévention (essentiellement vis-à-vis de la jeunesse)

En collaboration avec la Province du Brabant wallon, un nouveau Règlement général de police a été instauré contre les incivilités et donne lieu à des amendes administratives.

Des P.L.P. (Partenariats Locaux de Prévention) ont été créés dans différents quartiers à la demande et en collaboration avec les habitants concernés.

Dans le cadre de la prévention de la radicalisation violente, nous avons créé une CSIL (Cellule de Sécurité Intégrale Locale), réclamée par le fédéral à la suite de l'état d'alerte au terrorisme.

Cet organe de concertation réunit différents partenaires tenus par le secret professionnel (police, CPAS, cohésion sociale, sous la présidence de la Bourgmestre) pour échanger des renseignements mettant en évidence l'émergence éventuelle de radicalisation chez des habitants de la commune.

La création d'une Plateforme de Concertation intersectorielle locale (pendant associatif de la CSIL) visant la mise en place de mécanismes de prévention et de formation des acteurs de première ligne est inscrite dans un plan d'actions introduit par la Ville (et accepté en mai dernier) dans le cadre d'un appel à projets de la Région wallonne.

La Zone de secours

Depuis le 1^{er} avril 2015, le Service Incendie de Wavre a intégré la Zone de secours du Brabant wallon et n'est donc plus placée sous l'autorité du Collège et Conseil communal. Compétente pour les 27 communes de la Province et composée de 5 casernes, la Zone, présidée depuis sa création par Françoise Pigeolet, bourgmestre ff de Wavre, est financée en partie par Wavre au prorata du nombre d'habitants.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Recruter régulièrement des policiers pour maintenir les effectifs
- Poursuivre les investissements en équipement (sécurité, informatique, véhicules...)
- Renforcer le réseau de caméras de surveillance
- Développer le réseau de caméras ANPR
- Renforcer l'utilisation de radars
- Constituer des partenariats locaux de prévention dans certains quartiers
- Poursuivre les actions en matière de techno-prévention pour diminuer les vols dans les habitations (surveillances d'habitations, visites gratuites de prévention-cambriolages, ...)
- Poursuivre les actions de sensibilisation et de prévention en matière de sécurité, notamment à destination des écoles
- Mener des opérations de sensibilisation au fléau des addictions, en collaboration avec les associations de terrain
- Poursuivre les concertations dans le cadre de la CSIL
- Mettre en place la Plateforme de concertation intersectorielle locale et développer ses actions
- Mettre en place un référent radicalisme au sein de l'administration communale
- Durcir la politique en matière de poursuite des incivilités, sources de nuisances pour les citoyens

8. LA MOBILITE

Le Plan communal de Mobilité est un travail énorme qui s'est étalé sur plus de 2 ans en concertation avec différents partenaires techniques comme la Région wallonne, le SP, le TEC et la SRWT, la SNCB et Infrabel, la police locale, les services communaux de la mobilité, de l'urbanisme et des travaux.

Il y eut également des consultations informelles avec certains groupes, comme le GRACQ, les directions d'écoles et les représentants des communes limitrophes.

Les 364 pages soumises à la consultation citoyenne ont donné lieu à 131 réactions et observations. 54 suggestions distinctes se sont formalisées sous forme de fiches d'actions et d'estimations budgétaires. L'objectif poursuivi par le PCM est bien d'améliorer le cadre de vie des Wavriens et de mieux organiser la mobilité dans les espaces publics de la Ville.

Cela suppose d'inverser le paradigme « priorité aux voitures » et de rendre la ville à ses habitants.

Il suggère diverses mesures venant renforcer l'attractivité des modes doux de déplacements, tels la marche, le vélo et les transports en commun, à travers différentes actions.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Mettre en application le plan communal de mobilité à présent finalisé, en concertation avec la population
- Poursuivre les investissements afin de renforcer la sécurité routière
- Reconduire les opérations de sensibilisation à la sécurité routière
- Continuer la sécurisation des abords de toutes les écoles
- Maintenir la présence de surveillants habilités aux heures d'entrée et de sortie des écoles
- Poursuivre l'intégration systématique des deux roues dans les nouveaux projets d'aménagement des voiries, en veillant à la continuité des aménagements et en supprimant les points dangereux
- Prolonger la création de SUL (sens uniques limités) pour les cyclistes en tenant compte des impératifs de sécurité
- Promouvoir l'utilisation du vélo auprès de la population, et notamment du vélo électrique
- Instaurer la location de vélos électriques partagés
- Accroître le nombre de parkings pour vélos
- Développer les range-vélos couverts et sécurisés aux endroits stratégiques (centre-ville, gares, halls de sport)
- Proposer un service de gravure de vélos et de trottinettes électriques
- Créer un réseau de sentiers pour les modes doux
- Planifier un entretien plus régulier et plus efficace des sentiers communaux

- Concrétiser le réaménagement de la Place Henri Berger et de la gare des bus avec davantage de quais pour accentuer l'intermodalité
- Organiser des navettes scolaires pour désengorger le centre aux heures de pointe
- Développer un système de navettes assurant la liaison entre les différents quartiers et le centre-ville
- Développer un système de navettes gratuites le week-end reliant les parkings périphériques et le centre-ville
- Poursuivre avec la SNCB la réflexion en vue de supprimer certains passages à niveau et notamment celui de Limal
- Créer des bornes de rechargement pour vélos et véhicules électriques

LB 2018

9. LA PETITE ENFANCE

L'accueil de la petite enfance constitue un réel enjeu sociétal auquel nous sommes particulièrement sensibles.

Notre volonté est bien entendu de faire mieux que le taux de couverture fixé par la Communauté européenne à minimum 33%. Ce taux est aujourd'hui à Wavre de 38%. Nous comptons sur notre territoire 378 places soit 59 de plus qu'en 2012.

Outre la crèche communale « Ile aux Trésors », la halte accueil, la crèche du CPAS « Les P'tits Mouchons », le service des accueillantes à domicile, de nouvelles places ont été créées grâce aux 5 nouveaux co-accueils.

Des projets de nouvelles crèches sont actuellement en cours : crèche communale du Zoning Nord (24 places avec perspective d'agrandissement de 24 places supplémentaires), reconstruction de la crèche du CPAS « Les p'tits Mouchons » (18 places supplémentaires). Une fois ces projets finalisés, le taux de couverture passera à 46,5%.

Par ailleurs, la Ville soutient les accueillantes d'enfants à domicile via l'octroi d'une prime mensuelle pour leur permettre de faire face aux divers frais exposés.

D'autre part, nous avons veillé à proposer une cuisine saine dans notre crèche communale (minimum 50% d'aliments issus du circuit court, équitable et bio, et 100% d'aliments sans hormones, sans OGM).

Cette mandature a vu également la création d'un Service d'Inscription unique pour les différentes structures communales d'accueil afin de faciliter les démarches des parents.

Une formation au Baby-sitting à destination des jeunes de 14 à 25 ans a été organisée annuellement.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Augmenter le taux de couverture de la petite enfance au-delà de 50%
- Agrandir la nouvelle crèche du zoning nord de 24 places supplémentaires
- Créer de nouveaux co-accueils
- Recruter de nouvelles accueillantes et les accompagner dans leur nouveau statut
- Organiser des permanences pour le Service d'Inscription Unique
- Créer une cellule Famille/Parentalité venant en aide aux familles en difficulté (éducative, psycho-pédagogique)
- Poursuivre la formation de Baby-sitter validée par un certificat et créer un listing des jeunes
- Faciliter l'équipement en matériel de puériculture de jeunes parents par le biais d'une bourse puériculture

- Équiper l'ensemble des lieux publics de tables à langer
- Imposer une cuisine saine dans les cuisines des milieux d'accueil existant et à venir
- Inscrire dans les clauses de marchés publics de fourniture d'aliments : minimum 50% d'aliments issus du circuit court, équitable et bio et 100% d'aliments sans hormones et sans OGM

LB 2018

10. LE LIEN SOCIAL

➤ La solidarité

La solidarité est au cœur de nos préoccupations, comme l'atteste le montant particulièrement élevé de la dotation communale annuelle au CPAS (147 euros/an/hab.) au regard de la moyenne régionale (129 euros/an/hab.).

Cette solidarité revêt de multiples aspects : aides financières (revenu d'intégration, prise en charge de soins médicaux, aides énergie...), logement, réinsertion socioprofessionnelle, guidance budgétaire, service de médiation de dettes, formations, mise au travail dans le cadre de l'article 60, vestiboutique...

La Ville poursuit depuis plusieurs années l'octroi de ristournes sur les factures d'eau et de télédistribution pour les personnes les plus défavorisées. Le recours aux services d'un écrivain public est désormais possible.

La dotation communale élevée au CPAS a notamment permis la construction de la **nouvelle maison de repos « La Cloisière »**, superbe bâtiment performant de 154 lits inauguré en février 2018 (investissement de 25 millions d'euros).

L'accent est mis également sur **le maintien et les aides à domicile** (repas chauds 7 jours sur 7, aides familiales, brico-dépannage, jardinage, transport social et adapté...).

Dans le cadre des rencontres Alzheimer, des ateliers d'Art-Thérapie sont mis en place pour les personnes souffrant de désorientation ainsi que des espaces de paroles et de soutien, des trucs et astuces... pour leurs proches.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Maintenir et renforcer les services du CPAS en termes d'aides aux plus démunis, toujours dans le respect de chacun, et visant l'émancipation et la responsabilisation individuelle
- Poursuivre l'octroi de ristournes sociales sur les factures d'eau et de télédistribution
- Elargir les conditions d'octroi des ristournes sur l'eau pour les familles nombreuses en comptabilisant les enfants à charge (jusqu'à 25 ans maximum)
- Poursuivre la personnalisation de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale grâce au Projet Individualisé d'Intégration Sociale et la (re) mise à l'emploi des bénéficiaires du RIS via des contrats de travail articles 60 et 61
- Continuer les rencontres Alzheimer
- Poursuivre la réflexion sur l'utilisation du site de l'ancienne clinique du Champ Ste Anne en vue de la mise en place d'un Centre de Jour « personnes désorientées/Alzheimer », d'un Centre de référence pour personnes âgées et d'une résidence service
- Augmenter les synergies Ville/CPAS

➤ L'attention aux personnes en situation de handicap

Le CCPH (Conseil Consultatif de la Personne Handicapée) poursuit sa mission de relais entre les PMR et l'administration. Parmi les dernières réalisations, citons :

L'installation d'une plate-forme élévatrice à l'Académie de Musique, la formation du personnel communal à l'accueil de la personne porteuse de handicap, l'aménagement de toilettes PMR dans l'Hôtel de Ville et aux Centres sportifs, l'installation systématique de dalles podotactiles lors de la rénovation de trottoirs, l'accroissement important du nombre de places de stationnement PMR, l'installation prochaine d'un ascenseur à l'Ecole des Beaux-Arts.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Poursuivre la reconnaissance et l'écoute de la personne PMR en organisant des réunions régulières du CCPH
- Tenir compte des « usagers faibles » (personnes handicapées ou atteintes d'un déficit sensoriel, personnes âgées, etc.) dans les politiques de mobilité et consulter les associations spécialisées
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics, des voiries et des trottoirs et faciliter l'accès aux transports en commun de façon à les rendre accessibles aux PMR
- Faire respecter les places de parkings pour personnes handicapées
- Desservir le quai central de la gare de Wavre grâce à l'ascenseur intégré dans la passerelle reliant la rue de l'Ermitage et la place Henri Berger
- Dans le cadre des marchés publics, intégrer des entreprises de travail adapté
- Poursuivre l'octroi d'une aide financière aux personnes handicapées dans les factures d'eau et de télédistribution quel que soit l'opérateur
- Intégrer, dans la mesure du possible, des enfants porteurs de handicaps, dans les écoles et les crèches de la Ville

➤ Le logement

Le coût du logement est élevé à Wavre et en Brabant wallon et de nombreuses familles (jeunes et seniors) éprouvent des difficultés à trouver un logement à un prix accessible.

Opérateur de la Ville en matière de logements sociaux, le Foyer wavrien gère un parc de 621 logements et a initié la création de 32 nouvelles unités au Parc des Saules et au Village Expo qui seront opérationnelles à la fin de l'année 2018.

En termes de rénovation, citons la rénovation énergétique complète du quartier du Douaire à Limal, de 3 immeubles à l'Orangerie (Burgondes) et de 2 bâtiments de la Loire.

Le CPAS quant à lui, a créé ou rénové 13 logements d'urgence, de transit ou d'insertion pouvant accueillir des personnes seules ou des familles avec enfants. Un co-logement de transit d'une capacité d'accueil de 7 personnes ainsi que 2 appartements de transit unifamiliaux sont également disponibles. Trois ILA (Initiatives Locales d'Accueil) peuvent par ailleurs accueillir jusqu'à 20 demandeurs d'asile.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Augmenter le nombre de logements publics
- Soutenir le Foyer wavrien dans ses activités de construction et de gestion de logements publics
- Inscrire des clauses sociales pour les grands projets immobiliers, en réservant un pourcentage des nouveaux logements à des logements publics ou à des intérêts collectifs (crèche...)
- Augmenter le nombre de logements d'urgence et de transit
- Renforcer la collaboration avec l'Agence immobilière sociale (AIS) et encourager les propriétaires de logements inoccupés à les louer au travers de l'AIS
- Appuyer la création de logements à des prix inférieurs à ceux du marché au travers de partenariats publics-privés
- Inciter les propriétaires privés à réaménager et réaffecter au logement les étages des commerces

➤ Le « vivre ensemble »

Les contacts humains sont prioritaires à nos yeux.

Via le CPAS et/ou le PCS (Plan de Cohésion sociale), nous organisons des activités diversifiées destinées à lutter contre l'isolement et à favoriser les liens interculturels et/ou intergénérationnels : jardin communautaire, ateliers de cuisine, ateliers de discussion, Resto-rencontres, Resto-Goûters, formations internet au profit des aînés encadrés par des jeunes...

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Soutenir les initiatives à caractère social (visibilité, soutien technique, financier) dans un esprit neutre et pluraliste
- Encourager les rencontres entre associations, entretenir un réseau
- Favoriser les activités intergénérationnelles
- Développer des activités interculturelles
- Créer un service de médiation (pour problèmes de voisinage) et prévention (stewards et éducateurs)

➤ Les initiatives de transition

Ces dernières années, nous avons vu se développer sur Wavre diverses initiatives de transition, des actions concrètes, créatives et conviviales portées par des citoyens soucieux de réinventer notre manière de vivre en société. Parmi ces actions, citons les groupements d'achats, le repair café, les ressourceries, le SEL, le Macavrac, le Vignoble communal...

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Soutenir les initiatives de transition en termes de visibilité, de soutien technique ou financier

11. LES JEUNES

Nous avons pour mission, en tant que pouvoir public, d'accompagner les jeunes dans leur développement et leur épanouissement personnel afin d'en faire des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

La jeunesse doit pouvoir s'exprimer et participer aux débats démocratiques. Par le biais des organisations de jeunesse, de la Maison des Jeunes ou d'autres associations, elle trouve à Wavre le terreau et le soutien pour construire et encourager ses projets dans une multitude d'actions et cela avec le soutien de divers services et échevinats.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Poursuivre le soutien logistique aux mouvements de jeunesse (transport et prêt de matériel pendant les camps, prêt de salles...) et à la Vitamine Z
- Poursuivre chaque année l'organisation de plaines de vacances à des prix accessibles au plus grand nombre
- Créer de nouvelles plaines de jeux
- Pérenniser l'existence du Conseil des Jeunes et du Conseil communal des Enfants
- Poursuivre l'organisation d'actions spécifiquement dédiées aux jeunes : Place aux Enfants, Délibère-toi, Semaine du Numérique, skate parc mobile, opération Eté solidaire...
- Attirer les investissements privés dans le secteur du loisir et du divertissement (bowling, cinéma...)
- Renforcer l'équipe des éducateurs de rue
- Poursuivre et renforcer l'accompagnement par le Plan de Cohésion sociale des jeunes de 17 à 25 ans en rupture scolaire, sociale, familiale, via un accompagnement individuel et l'organisation d'activités fédératrices (sportives, culturelles, récréatives)
- Mettre en place des ateliers et des débats avec les jeunes sur des questions qui les concernent (numérique, sexualité, drogue, civisme, ...)
- Proposer des stages citoyens aux jeunes sur base volontaire (unité collective dans les secteurs d'aide, animations, culture, environnement...)
- Soutenir l'interculturalité
- Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre jeunes et seniors
- Poursuivre la collaboration avec le CPAS, l'AMO Carrefour J, l'AIS et la Maison des Jeunes Vitamine Z, dans le cadre du Co-Toit, logement collectif permettant d'accueillir des jeunes rencontrant des difficultés de vie tout en leur assurant un accompagnement individuel
- Reconduire le Wacolor, festival annuel de musique à destination des jeunes

12. LES SENIORS

Le vieillissement de la population est un constat. De plus en plus nombreux, les seniors font partie intégrante de notre société et de la vie quotidienne de notre Ville, sous de multiples aspects. Certes, le sentiment d'être un « senior » varie fortement d'un individu à l'autre, et le terme englobe des réalités bien différentes. Notre rôle de pouvoir public consiste précisément à veiller à garantir une qualité de vie à chacun d'entre eux, quel que soit son âge, sa condition physique, son dynamisme, son autonomie. Indépendance, dignité, maintien d'un lien social et épanouissement personnel sont des principes clairs qui nous guident dans la politique que nous menons au quotidien.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À:

- Relancer un Conseil consultatif des Aînés
- Favoriser les rencontres entre aînés en poursuivant l'organisation d'animations à leur intention (goûters, excursions, conférences, activités sportives, visites, thés dansants...)
- Accompagner les aînés dans l'apprentissage et l'utilisation des nouvelles technologies, entre autres dans le cadre de l'espace public numérique
- Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre jeunes et seniors
- Poursuivre le service de prêt de livres à domicile
- Créer un point de contact « seniors » regroupant les informations globales relatives aux activités, aux services, aux droits les concernant
- Favoriser, s'ils le souhaitent, le maintien des seniors à domicile en coordonnant l'accès aux soins et services organisés à leur intention
- Poursuivre et développer les services de proximité initiés par le CPAS (livraison de repas chauds 7 j/7, transport, bricolage, jardinage...)

13. L'ENSEIGNEMENT

Tendre vers l'excellence... tel est notre objectif, tant est ancrée notre volonté de garantir un enseignement de qualité et l'égalité des chances dès l'école.

Ce choix impose bien évidemment des investissements permanents en termes de rénovations, de confort, de sécurité et d'équipements dans nos différents établissements scolaires. Nous avons par ailleurs pris l'option d'engager un nombre d'enseignants par enfant plus élevé que les recommandations de la Fédération Wallonie Bruxelles, ce qui augmente le niveau de qualité.

La priorité est la réalisation des fondamentaux : le savoir lire, écrire et compter. Mais nous souhaitons un enseignement qui soit aussi ouvert aux langues et à la citoyenneté.

Les différents projets éducatifs de nos écoles primaires offrent aux parents l'orientation pédagogique qui correspond le mieux à leurs attentes (découverte de la nature, pratique sportive, accès à la culture, pédagogie de l'intégration basée sur l'accueil des enfants avec toutes leurs différences).

Nous avons noué un partenariat avec l'école L'Escalpade et l'IRSA (Institut Royal pour Sourds et Aveugles) et nous poursuivons notre projet pilote de gestion des conflits et de prévention à la violence à l'école, initié en collaboration avec l'Université de Mons.

L'IFOSUP, l'Académie de Musique, Danse et Art de la Parole ainsi que l'Ecole des Beaux-Arts complètent avec talent et succès notre offre pédagogique visant l'épanouissement personnel.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Réduire les frais scolaires : l'école doit rester accessible à toutes les familles
- Développer les activités parascolaires et extrascolaires des enfants par la mise en place de collaborations fortes ainsi que de synergies entre l'école et un ensemble d'acteurs qui contribuent au développement du jeune : bibliothèques, académies, infrastructures des centres et clubs sportifs, écoles de devoirs
- Investir dans du matériel informatique et numérique pour les écoles (tableaux interactifs, tablettes numériques)
- Encourager et soutenir les associations de parents qui sont des acteurs essentiels dans la vie associative de l'école
- Promouvoir dès le plus jeune âge un meilleur apprentissage du français, base d'une sociabilité heureuse et diversifiée. Cet apprentissage de la langue est un élément prioritaire d'intégration pour les nouveaux habitants
- Mettre l'accent sur la maîtrise des fondamentaux : lire, écrire et compter afin de détecter plus rapidement les élèves présentant des troubles de l'apprentissage
- Eduquer aux médias et à la technologie dans les écoles

LB La liste du Bourgmestre

- Viser une école pour l'égalité des chances. L'école doit être cet escalier social permettant à chacun, peu importe son origine socio-culturelle, de s'épanouir, de se dépasser et de créer sa place dans la société. Une école de qualité, exigeante, en est la meilleure garantie.
- Favoriser une mixité sociale et culturelle dans les écoles. Une mixité sociale et culturelle réussie est l'aboutissement d'un enseignement de qualité dans toutes les écoles.
- Prévoir une initiation aux langues et une ouverture aux autres cultures dès la 3^{ème} maternelle.
- Donner les moyens nécessaires aux écoles pour l'intégration des enfants à besoins spécifiques en étroite collaboration avec des écoles spécialisées.
- Veiller à la sécurité : surveillants habilités aux abords de toutes les écoles, apprentissage du code de la route dès les maternelles, brevet cycliste en 5^{ème} primaire, entrées des écoles sécurisées, prévention de la violence dans les écoles.
- Veiller à la santé : contrôle des critères de la qualité de la nourriture des repas scolaire
- Développer un environnement de qualité adapté à chaque type d'enseignement au travers d'une amélioration permanente des infrastructures.

14. LE SPORT

Dans une société en mal de repères, les valeurs de solidarité et d'excellence véhiculées par le sport ainsi que son impact sur la santé sont précieuses. Il peut également contribuer à renforcer l'intégration sociale.

Les clubs sportifs peuvent compter sur de nombreux bénévoles qui s'investissent pour communiquer, entre autres aux plus jeunes, les valeurs de dépassement de soi, du goût de l'effort et du respect.

C'est pourquoi, depuis 2011, nous encourageons la pratique d'un sport grâce à l'octroi aux familles de chèques-sport de 60 euros pour les jeunes de 6 à 17 ans qui pratiquent une activité sportive dans un club wavrien reconnu. Pour mémoire, Wavre fut la 1^{ère} commune du Brabant wallon à avoir instauré cette aide.

Au-delà du soutien financier aux clubs et groupements sportifs (une centaine), la Ville est confrontée à la nécessité de l'amélioration constante de ses nombreuses infrastructures.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Construire la piscine
- Reconduire les chèques sport pour les jeunes de 6 à 17 ans
- Créer des chèques sport pour les 18-25 ans toujours aux études
- Rénover le stade Justin Peeters
- Assurer le déménagement du terrain de football du Martineau vers le nouvel Hall des Sports de Limal (terrain synthétique)
- Créer un parcours de santé le long de la Dyle à Basse-Wavre
- Créer une Arena mobile
- Organiser des Assises du Sport
- Repenser le principe des Mérites sportifs
- Favoriser les échanges linguistiques dans le domaine sportif

15. LA CULTURE

Chef-lieu du Brabant wallon, Wavre se doit de rayonner au-delà des limites communales par le biais d'une offre culturelle ambitieuse, tout en veillant bien évidemment à soutenir et développer des activités de proximité, orientées vers le public local. Notre ville regorge en effet d'associations et de projets culturels divers qui contribuent à ce rayonnement, mais aussi à l'épanouissement de chaque individu.

Parallèlement à l'octroi de subventions ou d'appui logistique visant à soutenir les associations culturelles wavriennes, notre priorité est de proposer des activités de qualité, accessibles à tous, en misant notamment sur l'offre culturelle à destination des enfants. Citons entre-autres le Royaume de St Nicolas, la Parade des Chasseurs d'Etoiles, le Printemps des Libertés, le festival du P'tit Cirq en Palc, le Théâtre au Château, l'organisation de concerts et d'expositions... sans oublier bien sûr l'un des fleurons de notre culture « populaire », notre emblématique « Jeu de Jean et Alice », organisé en collaboration avec le Syndicat d'Initiative.

Conformément au souhait unanime exprimé en 2007 par les associations culturelles locales lors des Etats Généraux de la Culture de disposer d'un lieu fédérateur, polyvalent et modulable pour organiser des activités d'envergure, nous avons initié la construction de « la Sucrierie ».

Outil complémentaire et non concurrentiel à l'offre existante en Brabant wallon en matière d'infrastructures culturelles et événementielles, notre Hall culturel polyvalent aura pour ambition de rayonner sur l'ensemble de la Province et même au-delà, en accueillant notamment des spectacles de grande envergure. Faire le pari de la culture, comme nous l'avons fait, c'est se tourner vers l'avenir et contribuer à de nouvelles dynamiques territoriales.

Lieu de croisement des disciplines (théâtre, danse, musique, magie, cinéma, arts plastiques...), la structure telle qu'elle a été conçue permettra également d'organiser des événements à portée économique (des congrès, des foires, des salons...). Il s'agit donc bien d'un instrument essentiel destiné à nous accompagner dans notre quête de développement, à la fois culturel et économique.

Par ailleurs, son caractère modulable répondra à la demande croissante de salles de plus petites capacités.

La bibliothèque communale, opérateur culturel à part entière dont les missions dépassent largement le prêt de livres, et l'espace public numérique géré par le CPAS seront également hébergés dans ce nouvel écrin qui leur permettra de trouver un nouveau souffle.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Développer les activités du Hall culturel polyvalent « La Sucrierie » et en faire un outil de rayonnement culturel de notre Ville
- Favoriser l'installation d'œuvres d'art dans les lieux publics, sous forme d'expositions temporaires ou d'implantations définitives
- Assurer la préservation de notre patrimoine (par exemple, la restauration de la statue de la place Bosch, promenade Maurice Carême...)
- Déménager la bibliothèque communale vers le site du hall culturel polyvalent
- Poursuivre la promotion de la lecture tant chez les adultes que chez les enfants (boîtes à livres...)
- Poursuivre et initier l'organisation d'activités culturelles thématiques (Printemps des Libertés, journées d'échanges interculturels...)
- Poursuivre l'accueil de spectacles (Boîte de Jazz, Boîte à Images, Boîte à Cancan, Théâtre au Château...)
- Poursuivre l'organisation de séances de cinéma en plein air
- Poursuivre la valorisation du Château de l'Ermitage et du parc Mandela comme lieux de culture (expositions, concerts, théâtre...)
- Renforcer la coordination des événements culturels et la promotion de ceux-ci
- Amplifier la collaboration avec le Cercle historique, archéologique et généalogique de Wavre (CHAW) afin de mieux mettre en valeur le patrimoine historique de la Ville
- Créer un nouvel espace muséal, moderne et interactif, en collaboration avec la Région wallonne, le milieu universitaire et le CHAW.

16. LES FESTIVITES

Les multiples manifestations festives organisées tout au long de l'année par la Ville, les associations, les comités des fêtes de Wavre, Limal et Bierges et les comités de quartiers auxquels nous apportons un appui logistique et/ou financier, contribuent largement à favoriser la convivialité.

Citons entre autres, Wavre sur Glace, Wavre sur Herbe, la corrida, la cavalcade, le feu d'artifice, bal populaire, Carnaval, le festival Fleurs et Jardins, la Fête des Voisins, les fêtes de quartiers, la réception des couples jubilaires, l'accueil des nouveaux habitants, l'accueil des nouveau-nés...

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Poursuivre les activités festives actuelles dans le souci de conforter le caractère convivial de notre Ville
- Soutenir la réorganisation d'une feria espagnole
- Encourager les fêtes de quartier
- Créer un centre de prêt de matériel pour les associations et les comités de quartiers (chaises, tables, tonnelles...)

17. LE TOURISME

Wavre est la capitale du tourisme en Brabant wallon : le parc d'attractions implanté sur notre territoire attire chaque année près 1,5 million de visiteurs ; le nombre de nuitées dans nos hôtels s'est élevé à 64.042 pour l'année 2017. La mandature qui s'achève a vu se concrétiser la réforme des Maisons du Tourisme par la création d'une Maison du Tourisme unique pour le Brabant wallon. C'est un événement majeur qui aboutira à une meilleure structuration de l'offre touristique sur notre territoire. Une étude stratégique diligentée par l'inBW est actuellement en cours sur l'ensemble de la Province et se concentrera sur notre ville en 2019.

Wavre, en tant que chef-lieu, prendra une part très active à ce redéploiement touristique qui est un moteur important de l'économie locale.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Créer un service du tourisme au sein de l'administration communale
- Améliorer la visibilité des lieux d'hébergement (hôtels, chambres d'hôtes)
- Soutenir les associations telles que le Syndicat d'Initiative, le Comité du Carillon, le Comité des Géants, etc.
- Mettre en place une politique touristique dynamique et cohérente à partir de l'étude stratégique en cours de réalisation
- Mettre en valeur notre histoire par une approche innovante, ludique et pédagogique : villa romaine, Wavre 1815, Route de l'Armée Grouchy, Jeu de Jean et Alice, Carillon...
- Utiliser les nouvelles technologies pour faire découvrir les atouts de notre territoire : promenades thématiques, balades, réseaux cyclables, gastronomie, patrimoine architectural, identité culturelle

18. UNE ADMINISTRATION DE QUALITE AU SERVICE DE SES CITOYENS ET DE SES ENTREPRISES

Grâce aux nouvelles technologies, nous pouvons améliorer non seulement des produits et services, mais aussi la société. En effet, les administrations gagnent en efficacité, les routes deviennent plus sûres, la consommation d'énergie se réduit, les organisations tiennent mieux compte des besoins et souhaits des clients. Face à ce monde qui change très vite, notre administration se doit d'évoluer tout aussi rapidement.

Au cours de cette mandature, nous avons mis en œuvre deux consultances afin de procéder à la réorganisation de certains services. Notre ville a également été choisie comme commune-pilote du Plan stratégique transversal (PST), un outil de gestion qui sera imposé à toutes les communes wallonnes à partir de 2019. Certaines missions des services techniques comme l'entretien des avaloirs ou des opérations de dératisation ont été externalisées. Nous souhaitons continuer dans cette voie afin de mieux répartir la charge de travail du personnel communal.

De nouvelles méthodes de recrutement, de management, une augmentation du nombre d'heures de formations, une architecture rénovée de notre réseau informatique, des outils de gestion performants, un état d'esprit dynamique et « orienté service » se mettent en place. En mars 2018, notre administration a remporté le Prix de l'organisation publique de l'année. Cette belle récompense ne nous fait cependant pas oublier que beaucoup d'actions restent à mener : nous devons, encore et toujours, poursuivre nos efforts pour répondre aux attentes des citoyens de manière qualitative et efficiente.

Le concept de « Smart Cities » sera également intégré dans les investissements à réaliser. La gestion « intelligente » touche de multiples domaines comme l'éclairage, la mobilité, la sécurité, le stationnement, la gestion énergétique et domotique des bâtiments communaux. Un nouveau portail numérique permettra aux citoyens d'accéder à plus de services et d'échanges en ligne. Wavre est préparée à intégrer cette révolution numérique dans son fonctionnement quotidien.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Implémenter le Plan stratégique transversal en soutien de la Déclaration de politique générale.
- Mettre en place un portail numérique afin d'augmenter l'offre de services en ligne
- Accroître l'efficacité des services communaux par un management par la qualité (mise en place d'indicateurs, de tableaux de suivi des activités, etc.)
- Externaliser certaines missions techniques
- Relocaliser les services techniques afin de les doter d'un outil de travail plus adapté
- Regrouper l'ensemble des services administratifs dans l'ancienne Galerie des Carmes totalement rénovée afin d'offrir aux agents communaux un cadre de travail adapté aux exigences d'un service public de qualité et de faciliter les démarches administratives des citoyens

- Moderniser la gestion des ressources humaines et augmenter les formations à destination de tous les métiers exercés au sein de notre administration (administratif et/ou technique)
- Maintenir les heures d'ouverture de certains services en soirée ou sur rendez-vous
- Mettre en œuvre les nouvelles technologies de gestion intelligente tout en préservant le respect des libertés individuelles et en réduisant la fracture numérique

LB 2018

19. LA REGIE COMMUNALE AUTONOME DE WAVRE (RCA)

Mise en place fin 2016, notre RCA a pour vocation première de construire, aménager et entretenir les infrastructures publiques d'envergure. Son premier grand chantier est le Hall culturel polyvalent La Sucrierie. Viendront ensuite la construction de la piscine, la réfection du Stade Justin Peeters ou encore la rénovation des équipements sportifs.

Cette entité distincte a pour but d'optimiser la gestion financière de ces investissements et permet d'offrir un cadre professionnel adapté aux métiers spécifiques auxquelles elle aura recours (régisseur de théâtre, maître-nageur, etc.).

Son conseil d'administration est une émanation du Conseil communal, chaque parti politique y est donc représenté. Son activité est contrôlée par les services de la tutelle de la Région wallonne. Son financement est assuré entre autres par des subventions communales. Les mandats des administrateurs sont exercés à titre gratuit.

20. LE RESEAU D'ENERGIES DE WAVRE (REW)

Le réseau d'énergies de Wavre (REW) a été créé en décembre 2015 en remplacement de notre ancienne régie d'électricité. La création de cette nouvelle structure juridique était indispensable afin de mieux répondre au prescrit du Décret Electricité ainsi qu'aux exigences du régulateur (CREG puis CWaPE à la suite de la régionalisation de ce secteur).

L'existence de notre GRD wavrien nous a permis de développer des projets essentiels en terme de transition énergétique :

➤ Gestion dynamique de l'éclairage public

Le REW a permis l'émergence d'une Startup active dans la gestion dynamique de l'éclairage public en investissant dans un projet d'avenir appliqué à l'échelle d'un quartier entier (Village Expo). Cette première expérience a amené une économie de 82 % en énergie pour l'éclairage. Fort de cette expérience, le REW poursuit le déploiement de cette gestion dynamique à d'autres quartiers de Wavre. Ce sont plus de 500 unités qui seront en service à la fin 2018.

➤ Unités de Cogénération

Le REW s'est également engagé dans la production combinée de chaleur et d'électricité en installant 10 unités de cogénération dans les bâtiments communaux jugés prioritaires. Ces unités fourniront énergie électrique et chaleur à ces bâtiments en cas de pénurie avérée ou de coupure de longue durée.

➤ Gestion active de la charge - GAC

Les nouveaux moyens de production pourront être également sollicités pour soutenir le réseau dans le cadre de la gestion des flux d'énergie lors de périodes de congestion qui ne manqueront pas de survenir lors de la transition énergétique. En effet, cette transition verra les besoins augmenter et ne plus correspondre à la disponibilité de l'énergie sur le marché notamment suite à la sortie du nucléaire.

Le REW a reçu, avec 4 autres partenaires, la confiance de la Région wallonne, au travers du Pôle Mécatech dans le cadre du plan Marchal 4.0, sous la forme d'un subside pour un projet devant permettre une entrée plus aisée du client résidentiel dans cette transition énergétique. Ce projet s'appelle GAC (=gestion active de la consommation). Ce projet est une source d'informations sans précédent pour le monde universitaire (ULB et ULg) avec qui le REW partage ses données et son expérience. 723 compteurs communicants sont à ce jour installés.

➤ Fibre optique

Le REW a développé son propre réseau fibre optique pour ses besoins de gestion dynamique de son réseau de distribution. Ces infrastructures ont été mises à disposition des entreprises locales pour leur permettre un accès plus aisé à la connectivité haut débit.

Ce réseau fibre optique d'une longueur de 29 km a également été mis à disposition de la Ville de Wavre pour :

- le déploiement d'un réseau de caméras pour renforcer la sécurité – Police locale
- la surveillance du niveau de la Dyle pour prévenir les risques d'inondation
- la connexion de radars vitesse sur les axes le plus accidentogènes de la commune.

Le REW installera également des bornes de rechargement pour voitures électriques.

21. LA CITOYENNETE

➤ La participation citoyenne

Dans notre Déclaration de Politique communale 2013-2018, nous affirmions notre volonté de favoriser la participation citoyenne. Nous avons tenu parole.

Dans le cadre du dossier lié à la restructuration de notre centre urbain (embellissement du centre-ville, projet « promenade»...), il s'est d'emblée avéré essentiel pour nous d'associer au processus de réflexion ceux qui « vivent » la ville, ses habitants bien sûr mais plus largement ses « utilisateurs ». Le Collège communal a donc décidé de s'inscrire dans une démarche de processus participatif destinée à permettre à la population de s'investir activement dans le devenir du centre de Wavre afin d'aboutir à un projet final de qualité et adapté aux attentes des citoyens. Des **ateliers citoyens** intégrant à la fois commerçants, riverains, propriétaires, associations et animés par des bureaux indépendants afin de garantir l'objectivité ont donc été mis sur pied.

Le fait de disposer au sein de notre Ville d'un outil numérique permettant de moderniser la vie démocratique nous a paru répondre de manière évidente à une évolution sociétale, Wavre fut dès lors la première commune du Brabant wallon à adhérer à une **plate-forme numérique** de participation citoyenne (« Fluicity »).

Pour la première fois, un budget participatif d'un montant de 50.000 euros a été inscrit au budget communal 2018.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Poursuivre systématiquement la consultation des citoyens sur les grands dossiers et dans les quartiers
- Intégrer un budget participatif dans chaque budget communal annuel
- Diffuser en direct les délibérations du Conseil communal sur le site de la Ville

➤ L'information

Il ne peut y avoir de participation sans information.

A mi-parcours de notre mandat, dans un souci de respect, de transparence et de fidélité aux engagements pris vis-à-vis des Wavriens, nous nous sommes présentés devant eux lors de 3 réunions citoyennes à Wavre, Bierges et Limal afin de leur soumettre le bilan des actions entreprises depuis 2013 et nous avons diffusé en toutes-boîtes un livret présentant l'état d'avancement de notre travail.

Nous avons également créé un service de communication performant et multiplié les canaux de diffusion pour informer un maximum de citoyens : presse locale, guides et brochures, « Bonjour Wavre », site web officiel, newsletter, page Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest, panneaux électroniques.

Afin de tenir la population étroitement au courant de l'état d'avancement des différents dossiers d'urbanisme et de travaux que la Ville mène actuellement de front, nous avons lancé « Wavre in Progress », à la fois site web, newsletter et espace d'exposition évolutif localisé dans la Galerie des Carmes.

Rappelons également que dès 2014, Wavre a mis en place le Wifi gratuit en centre-ville, au parc Mandela et dans l'Hôtel de Ville.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Organiser des rencontres de mi-législature avec la population
- Adapter nos vecteurs d'information en fonction de l'évolution de la technologie
- Accompagner les initiatives locales en termes de visibilité

➤ Jeunesse et Démocratie

Particulièrement attachés à la sensibilisation de la jeunesse aux principes de la démocratie, nous avons créé deux structures à cet effet :

- Le Conseil des Jeunes (de 13 à 17 ans) : sur base d'une candidature et d'une lettre de motivation
- Le Conseil communal des Enfants (de 10 à 12 ans) : 21 membres élus par leurs camarades de classe pour une durée de 2 ans.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Perpétuer le Conseil des Jeunes et le Conseil communal des Enfants afin de permettre aux jeunes de se faire entendre tout en apprenant les principes de la démocratie ainsi que le travail d'équipe, et de mettre en place des projets d'intérêt collectif
- Instaurer un service citoyen visant l'investissement sur base volontaire de jeunes âgés entre 18 et 25 ans au service du bien commun via des projets d'utilité collective (ex : aide aux personnes, environnement, écoles de devoirs, activités culturelles...)

➤ Le Devoir de Mémoire

Le caractère fragile de la démocratie nous impose une vigilance continue en la matière.

C'est pourquoi, en étroite collaboration avec l'Association des Groupements patriotiques de Wavre (AGPW) et ses présidents successifs nous avons fait en sorte de donner un nouveau souffle à nos manifestations patriotiques et d'y associer notre jeunesse.

Nous avons également confirmé l'adhésion de la Ville de Wavre au réseau des « Territoires de la Mémoire » (centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté).

Dans cet esprit, en ces temps pour le moins troublés, nous avons à cœur d'organiser et de susciter la mise en place d'un certain nombre d'initiatives sur la thématique du respect des Droits de l'Homme, essentiellement au sein de notre jeunesse wavrienne.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Poursuivre une collaboration étroite avec l'AGPW et les Territoires de la Mémoire afin de garder vivaces, notamment auprès des jeunes, les valeurs de citoyenneté et de respect des Droits de l'Homme
- Héberger l'AGPW dans un local spécifique
- Organiser des visites au Fort de Breendonk et au camp d'Auschwitz.

➤ La Coopération au Développement

Chaque année, le budget communal prévoit un montant de plus de 30.000€ pour aider les associations wavriennes actives dans la coopération au développement.

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Poursuivre et amplifier ces partenariats, notamment par le biais de l'éducation de nos jeunes
- Promouvoir le travail de ces associations par la mise en place d'un forum et d'une animation de qualité qui mettra en lumière la richesse des échanges multiculturels.

➤ Wavre, Ville hospitalière

Une motion a été adoptée par le Conseil communal en novembre 2017 déclarant Wavre « Ville hospitalière » sur base des diverses actions concrètes que nous menons au quotidien.

La diversité culturelle est une chance pour tous, pour autant que, au-delà de l'affirmation de la notion d'hospitalité, elle soit accompagnée par les pouvoirs publics vers un « vivre ensemble » attentif à chacun et capable de fédérer les citoyens autour de valeurs communes respectées par tous (l'autodétermination, la liberté de croire ou de ne pas croire, la démocratie, l'égalité de l'homme et de la femme, la séparation des Eglises et de l'Etat, la primauté de la loi civile sur la loi religieuse,...).

Il s'agit d'un combat de chaque instant, a fortiori à notre échelle locale riche de la proximité avec les habitants de notre ville, mais surtout un devoir moral qui nous incombe que celui d'accompagner les ressortissants étrangers en termes d'intégration. L'actualité est là pour nous le rappeler...

Par ailleurs, cette année, nous avons organisé l'accueil des nouveaux citoyens, c'ad des Wavriens ayant acquis la nationalité belge depuis le 1^{er} janvier 2013, soit le début de la mandature. Ils étaient au nombre de 233 venant de 57 pays différents répartis sur 4 des 5 continents (seule l'Océanie n'était pas représentée).

POUR L'AVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Développer des activités orientées vers le « vivre ensemble » dans le respect de chacun et axé sur le rassemblement de tous autour de valeurs communes respectées par tous
- Soutenir l'organisation de parcours d'intégration, de cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française afin de faciliter l'intégration et l'émancipation des primo-arrivants
- Promouvoir la neutralité de l'Etat et l'impartialité de son action au sein des pouvoirs publics
- Susciter des jumelages en vue d'échanges linguistiques, culturels, sportifs, scolaires...

Un programme 2019-2024 empreint de cœur et d'audace...

Dans tous les domaines, des engagements réalistes mais néanmoins ambitieux pour poursuivre nos actions et développer de nouvelles initiatives qui vous tiennent à cœur,

Une volonté de faire vivre notre ville, de développer ses potentialités, de valoriser ses talents, ses couleurs et de nourrir ses espoirs,

Un projet humain plaçant les droits et les devoirs, la dignité et le respect au cœur de nos décisions,

Une équipe plurielle, équilibrée, représentative, alliant l'expérience, le dynamisme et la motivation,

Un optimisme réaliste et constructif...

Merci pour votre confiance !